

18 octobre 2013

Présentation de Mounir Satouri  
Monsieur le président,  
Monsieur le vice-président,  
Chers collègues,

C'est avec un certain plaisir et un certain soulagement que nous procédons à la discussion sur cette version finale du sdrif aujourd'hui.

Ce n'est pas un soulagement parce que cela nous a demandé beaucoup de travail, à nous ainsi qu'aux services que je tiens à remercier au nom de mon groupe, c'est un soulagement parce que nous attendons cela depuis 1994.

Après des péripéties juridiques incompréhensibles, des procédures plus compliquées les unes que les autres, nous allons enfin pouvoir mettre fin à un vide juridique qui a permis aux promoteurs peu inspirés de s'en donner à cœur joie au détriment des terres agricoles et de l'équilibre des bassins de vie d'Ile-de-France.

Et c'est là tout le sel de ce document au nom si barbare. Pour la première fois, des élus locaux se penchent sur une carte pour donner une cohérence d'ensemble à un grand territoire. Pour la première fois on se dit qu'il est possible de mieux utiliser les terrains disponibles, tout en étant plus ambitieux sur les objectifs de construction de logement.

La force de ce SDRIF est ainsi de faire se croiser deux courbes. On a multiplié par deux l'objectif de construction de logements tout en réduisant considérablement l'espace ouvert à l'urbanisation.

Alors que le SDRIF de 2013, osons l'appeler NOTRE SDRIF, c'est 15.000 hectares d'extension urbaine en moins sur vingt ans, c'est donc 15.000 hectares d'espaces naturels et agricoles en plus.

En outre, pour la première fois, on pose un principe de rééquilibrage en terme de logement et d'emplois, afin de réduire le temps de transports. Le SDRIF est ainsi, au croisement des politiques de logement, de transports et de développement économique. C'est un chapeau qui, aussi technique soit-il, renforce l'identité et la force de notre territoire.

Je tiens ainsi à saluer toutes celles et ceux qui se sont participés à cette aventure et ont contribué par leur audace et par leur talent à en faire une réussite. Je pense tout particulièrement à Mireille Ferri et Alain Amedro qui ont su relever le pari fou que l'Etat nous avait confié il y a une dizaine d'années :

Celui de réconcilier l'Île-de-France d'hier avec celle de demain.

Celle d'hier, souvenons-nous, c'était l'aménagement à la Delouvrier et la création des villes nouvelles. L'Etat menait alors une politique de grands travaux et imposait le polycentrisme par le haut. Il s'appuyait pour cela sur la Datar et sur les préfets, qui étaient pour ainsi dire la tête et les jambes de sa politique territoriale.

A l'époque, de Gaulle avait réglé le SDRIF en une phrase : « Delouvrier, nettoyez-moi ce bordel »

Notre Région a été profondément marquée par cette construction multipolaire qui a percuté le développement naturellement concentrique de l'espace urbain. Elle en a gardé de multiples traces même si les pôles d'équilibre ont été progressivement intégrés au cœur d'agglomération avec l'extension de la ville et de ses réseaux de transports.

Aujourd'hui c'est le mouvement inverse qui se produit ! Ce sont les territoires qui se réveillent et fourmillent d'idées, de dynamiques, de projets. Ce sont les territoires qui demandent aujourd'hui d'assumer leur propre destin et demandent à l'Etat de leur accorder sa confiance.

On le voit bien avec la concurrence féroce à laquelle se livrent les différents niveaux de collectivité dans les débats sur la réforme territoriale. Tout le monde prétend assumer les plus grandes responsabilités sur son territoire.

Et quand on regarde, de l'autre côté, la mobilisation qu'a pu susciter le SDRIF au travers de l'enquête publique, tant parmi les collectivités que chez les Franciliennes et les Franciliens, on peut légitimement penser que la tâche de la Région n'était pas simple.

Il nous fallait réconcilier les territoires dans une Région où subsistent encore les plus grandes inégalités sociales et de nombreuses poches de pauvreté.

Il nous fallait réconcilier un monde urbain et un monde rural qui ne peuvent plus s'ignorer à l'heure où l'artificialisation des sols menace notre capacité même à nous nourrir.

Pour y arriver, nous avons choisi la seule voie souhaitable, la seule voie possible en fait, celle d'un changement complet de logiciel et plus que cela, celle d'un changement de modèle.

Et il était temps ! Car n'oublions pas l'événement qui doit avoir l'impact le plus important sur ce projet de SDRIF. C'est le passage, pour la première fois, sous la barre des 50% de terres agricoles en Île-de-France.

C'est peut-être un seuil psychologique, mais il est un symbole évident de l'urgence de la tâche à accomplir.

Nous avons donc souhaité concentrer nos amendements sur cette thématique particulière qu'est l'agriculture et qui mérite, à nos yeux, l'attention de toute cette assemblée.

A première vue, il semblerait presque paradoxal de parler d'agriculture dans un document d'urbanisme. Et pourtant, s'il est bien un défi auquel nous devons répondre face au dérèglement climatique et à la multiplication des catastrophes naturelles, c'est celui de la reconquête de notre souveraineté alimentaire.

Il est temps de passer aux actes et de démultiplier l'action de la Région en la matière. Nous bénéficions en plus d'une fenêtre inédite avec la décentralisation des fonds européens dédiés au développement rural.

Nous posons donc aujourd'hui des actes forts sur cette question. Vous connaissez nos propositions : état des lieux précis du potentiel agronomique de la Région, acquisition de terres agricoles pour faciliter les nouveaux projets, stratégie régionale en matière d'agriculture. Et pour y arriver, nous solliciterons l'appui de chacune et de chacun.

Car derrière cette question de l'agriculture qui peut sembler un peu lointaine pour les plus urbains d'entre nous, c'est la question de l'alimentation que nous devons poser et qui, elle, nous concerne tous directement.

Il n'y a pas besoin de faire ici une liste à la Prévert des scandales qui agitent l'industrie agro-alimentaire, vous les connaissez tout aussi bien que nous. Ce modèle industriel dépassé qui préfère toujours sacrifier la qualité à la quantité pour le profit de quelques-uns n'est plus soutenu par l'opinion.

Et c'est justement à cette demande de changement dans la population qu'il nous faut répondre. Et c'est là, vous le verrez, tout l'objet de nos amendements.

Mais comment faire ? Comment préserver davantage de terres agricoles si l'on ne repense pas complètement notre modèle urbain ? On a beaucoup écrit ici et là d'une nouvelle manière de faire la ville. On a même parlé de refaire la ville sur la ville. Encore fallait-il donner corps à ces bonnes intentions.

C'est clairement chose faite dans le SDRIF qui donne la priorité à la densification. Nous nous inscrivons en cela dans la ligne suivie par Cécile Duflot au ministère du logement, qui porte également le souci de la lutte contre l'étalement urbain.

Bien sûr, tout n'est pas parfait partout. Nous avons des divergences de point de vue sur l'aménagement de certains territoires. Bien sûr, il faut regarder les choses dans leur ensemble. Bien sûr, le SDRIF ne peut pas tout, il ouvre seulement des possibilités et c'est aux élus locaux de décider de ce qu'ils en feront. Mais certains territoires représentent à eux seuls les enjeux franciliens.

C'est le cas du secteur de Roissy, qui cumule tout : un aéroport avec les nuisances qui vont avec, beaucoup de chômage ou d'emplois peu qualifiés. Bref, beaucoup de désespérance, avec les conséquences sociales et politiques que l'on connaît. Et au milieu, entre les friches industrielles et les hôtels, on trouve des terres agricoles dont la qualité, le rendement, est un des meilleurs d'Europe, même si l'activité agricole qui y est déployée n'est pas celle que nous aimerions voir se développer.

On y réfléchit comme si l'agriculture était un vide, une non réponse, non créatrice d'emplois non délocalisables. Certes il faut donner des perspectives d'avenir à ce territoire. Mais nous pouvons le faire sans tout sacrifier, sans céder aux sirènes d'Europa City, et nous continuerons à porter cette vision des choses.

Il en va de même pour Saclay par exemple, qui est emblématique de nos divergences tant sur le fond que sur la forme. Là encore nous souhaitons y voir conserver les terres agricoles. Là encore, une vision passéiste serait d'y voir un pôle de concertation de richesses et de moyens, une sorte de *silicon valley*, quand bien même l'original est en plein déclin aux Etats-Unis.

L'équilibre trouvé dans le SDRIF est un début qui ouvre la possibilité à un aménagement durable de ces territoires. Et vous pourrez compter sur les écologistes pour poursuivre les combats localement.

Ainsi, alors que nous sommes dans une période de grandes mutations, avec un désengagement annoncé de l'Etat vis à vis des collectivités, avec une réforme territoriale dont on ne connaît pas encore l'issue, nous apportons quelques éléments de stabilité à notre niveau.

Nous envoyons aujourd'hui à l'Etat un signal pour lui dire : nous sommes prêts. Nous avons relevé le défi du cadrage général. Nous avons su dessiner les traits d'union qui relient les territoires entre eux. Plutôt que de les opposer et de les mettre en compétition, nous avons donné un sens et un rôle à chacun des territoires qui composent l'Île-de-France.

Alors je vous le demande, Président et chers collègues du groupe socialiste, portons ensemble ce message auprès du gouvernement, pour qu'il nous fasse confiance et nous donne les moyens de nos ambitions. Pour les transports avec le pass unique comme pour l'aménagement du territoire. Donnez les moyens de mettre en œuvre notre politique de rééquilibrage en matière de logement ou de développement économique. Rendez nous, avec les parlementaires, la compétence biodiversité que nous avons obtenue en première lecture ! Nous avons la volonté de protéger nos espaces naturels, donnez nous les moyens de protéger les espèces qui y habitent.

J'aimerais maintenant conclure en me projetant en 2030. En 2030, grâce au chemin tracé par le SDRIF, nous devrions avoir réglé le problème du logement dans le respect des limites urbaines que nous posons aujourd'hui. Mais pour cela il y a une condition. Pour qu'en 2030 le prochain SDRIF n'ouvre pas de nouveaux espaces naturels à l'urbanisation, il faut que nous utilisions correctement l'espace. A nous désormais de faire vivre ce SDRIF et ses valeurs, pour que dans chaque territoire, les projets qui voient le jour soient de qualité, soient exemplaires d'un point de vue environnemental et social.

Soyons les ambassadeurs de l'aménagement durable que nous proposons aujourd'hui. Allons même débattre avec les aménageurs qui ont trop souvent le nez dans le guidon, sur leur territoire. C'est notre responsabilité et notre devoir.

Le SDRIF est une promesse. La promesse d'une Ile-de-France plus agréable à vivre, une Île-de-France du bien-être où l'on a envie de rester et de créer. A nous d'en promouvoir les saveurs et les espoirs auprès de tous les habitants de notre région, pour qu'en 2030, elle soit encore plus belle.

Je vous remercie.